

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 56 (1930)  
**Heft:** 26

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

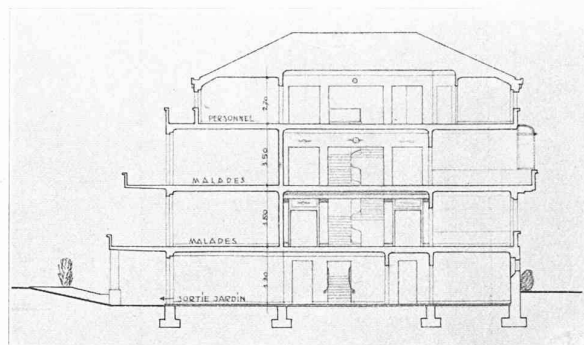
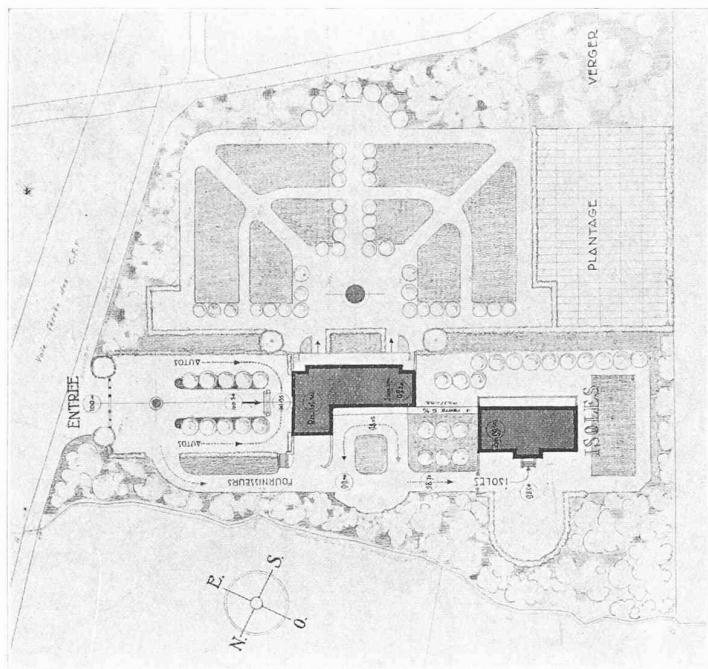
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

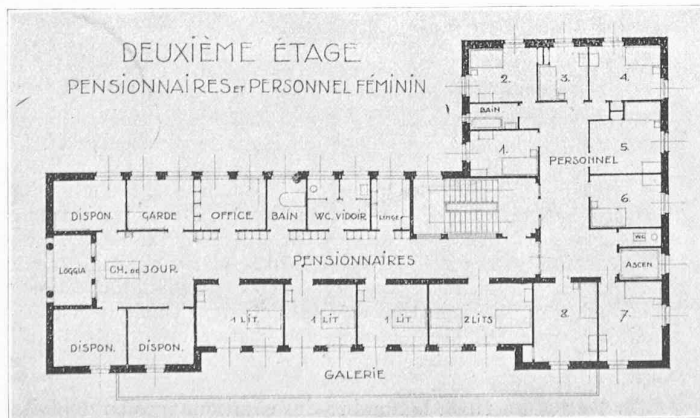
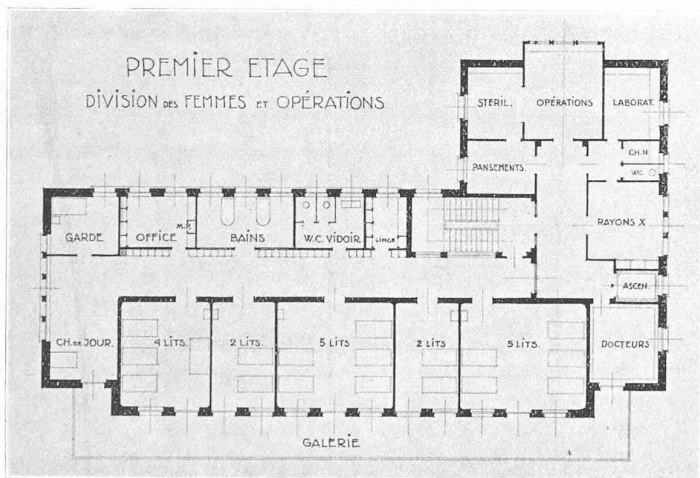
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

CONCOURS POUR L'INFIRMERIE D'AIGLE



II<sup>e</sup> rang :  
Projet « Croix-Rouge » de M. Alph. Schorp,  
architecte, à Montreux.

Plan de situation 1 : 2000.  
Plans et coupe sur le hall 1 : 400.



*Conclusions.* — Cette installation est un exemple de réalisation d'une centrale automatique intéressante à plusieurs points de vue. En première ligne il convient de remarquer l'automatisme complet des deux turbines de puissances différentes, la mise en marche ou l'arrêt de l'une ou de l'autre turbine ou des deux à la fois étant provoqué automatiquement suivant le débit d'eau disponible. C'est à notre connaissance la première fois que l'automatisme a été poussé aussi loin.

Au point de vue mécanique, l'installation a pu être réalisée d'une façon assez simple en faisant un emploi judicieux de constructions déjà éprouvées, de sorte que la mise au point a pu se faire rapidement. Une marche industrielle de plusieurs mois, sous un régime fort variable, a déjà prouvé que les dispositions choisies sont à même de donner entière satisfaction.

Le projet général ainsi que la direction des travaux ont été confiés à M. Arthur Studer, ingénieur-conseil à Neuchâtel.

Les turbines, la conduite forcée, les vannes ainsi que la partie mécanique des appareils de réglage automatique ont été livrées par les Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey, toutes les installations électriques ont été confiées à Brown, Boveri et C<sup>ie</sup>, à Baden.

**Concours d'idées pour une infirmerie, à Aigle.**

Extrait du rapport du Jury.

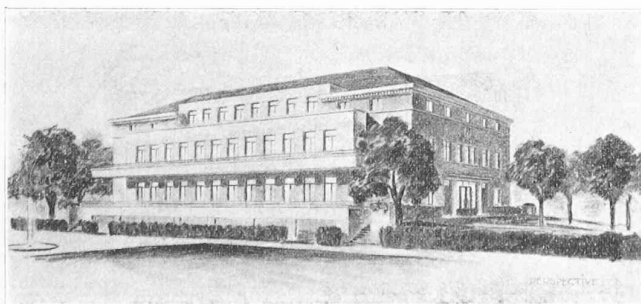
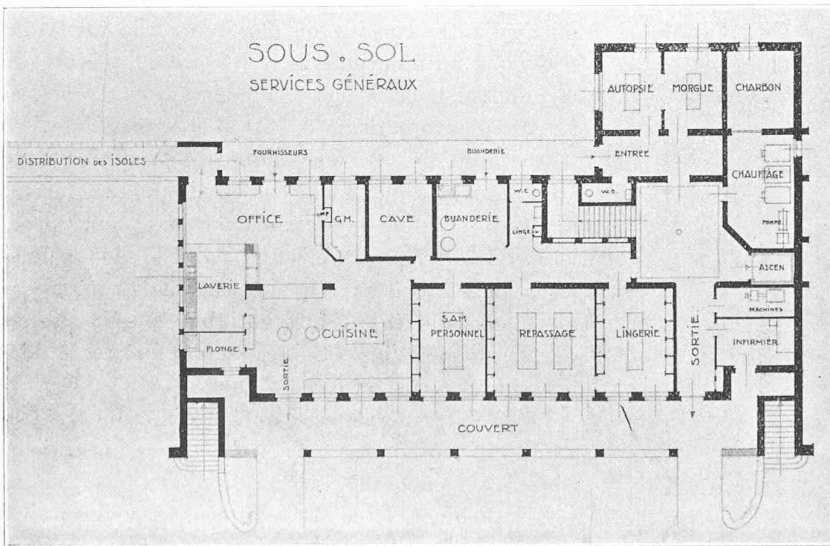
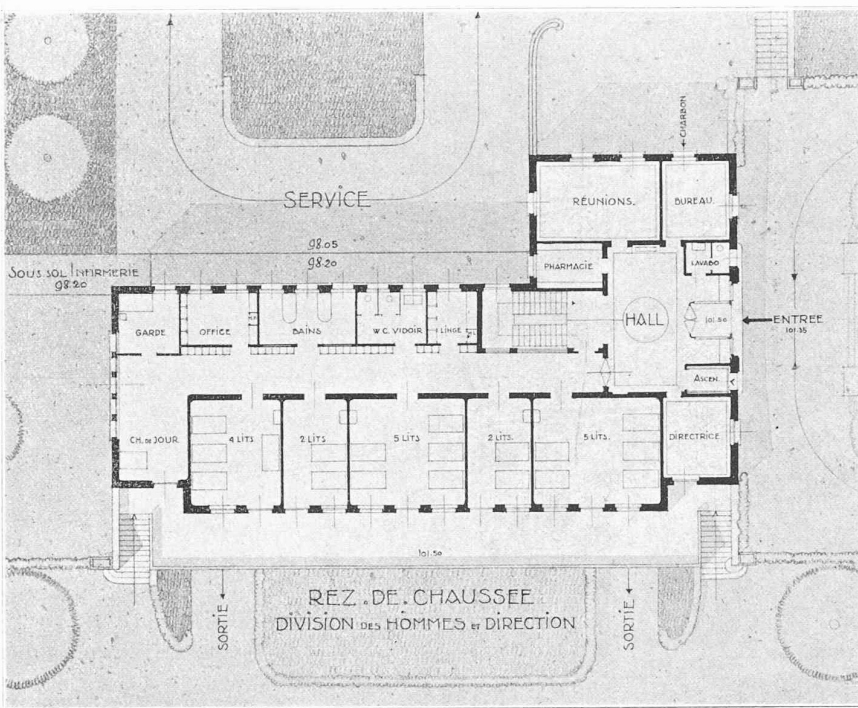
(Suite et fin) <sup>1</sup>

*Croix-Rouge.* — Bonne implantation de l'infirmerie. Le pavillon d'isolement devrait être avancé au même alignement que celle-ci. La distribution des éta-

<sup>1</sup> Voir Bulletin technique du 13 décembre 1930, page 303.

CONCOURS POUR L'INFIRMERIE D'AIGLE

3297



11<sup>e</sup> rang: M. Alph. Schorp.  
Plans 1: 400.

ges est pratique et répond bien aux besoins de l'établissement. L'entrée principale est très bien placée et constitue une heureuse solution. Les plans sont bien étudiés au point de vue constructif. L'escalier gagnerait à être mieux éclairé. Au sous-sol, il manque les caves. L'infirmer est mal logé dans une chambre sans jour suffisant. Promesse de façades dont l'étude est par trop sommaire.

*Retraits.* — On voudrait voir l'implantation inversée; le pavillon d'isolement à l'ouest au lieu d'être à l'est. Les galeries en retrait ne sont pas à recommander. Bonne distribution intérieure. Le côté constructif est négligé. La position de la salle d'opération sur la porte d'entrée n'est pas judicieuse et donnerait lieu à des mécomptes au point de vue pratique. Façades quelconques, l'indication des arcades est fautive.

Le Jury procède ensuite au classement des projets. Aucun de ceux-ci ne pouvant être exécuté sans de sérieux remaniements, le Jury décide de ne pas distribuer de prix et de classer les envois par rang, soit :

1<sup>er</sup> rang, le projet « Deux idées — Deux étapes » ; 2<sup>me</sup> rang, le projet « Croix-Rouge » ; 3<sup>me</sup> rang, le projet « Retraits ».

La somme de 5000 fr. mise à sa disposition est répartie comme suit :

1<sup>er</sup> rang, 2700 fr. ; 2<sup>me</sup> rang, 1500 fr. ; 3<sup>me</sup> rang, 800 fr.

Il est procédé à l'ouverture des enveloppes des projets classés lesquels contenaient les noms suivants :

Projet : « Deux idées — Deux étapes », M. R. Bonnard, architecte, collaborateur, M. Boy de la Tour.

Projet : « Croix-Rouge », M. Alphonse Schorp, architecte.

Projet : « Retraits », M. Virieux, architecte.

**Les « bienfaits » de la rationalisation.**

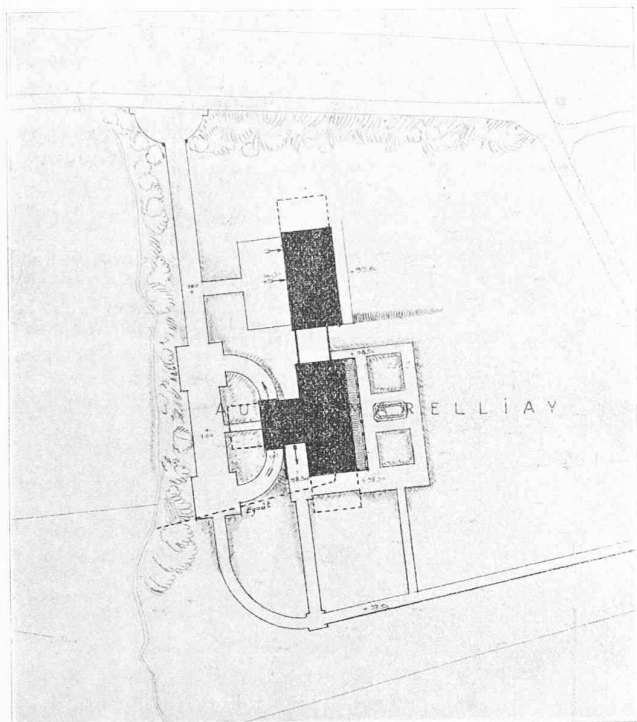
A la Conférence internationale des Sciences économiques appliquées qui s'est tenue à Bruxelles, en septembre 1930, le Dr Jüngst, du Verein für bergbauliche Interessen, a présenté un très intéressant rapport intitulé : « La rationalisation de l'industrie houillère de la Ruhr », rapport dont le « Bulletin des Valeurs régionales » de la Société

générale alsacienne de Banque donne un résumé dans un de ses derniers numéros. De ce résumé la *Revue générale de l'électricité* détache les passages suivants :

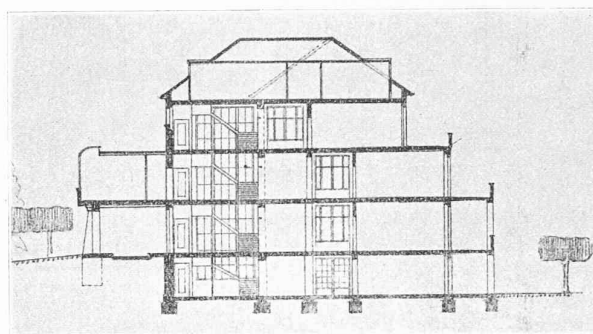
« Après la crise profonde qui a accompagné en 1923-1924 la revalorisation du mark, les mines de la Ruhr ont mis en œuvre tant dans le cadre individuel que dans le plan collectif, les méthodes les plus diverses et les plus audacieuses de rationalisation : fermeture des puits jugés non rentables, abandon des veines médiocres et concentration de l'exploitation dans les zones les plus favorables, regroupement industriel, augmentation de la durée effective de travail au chantier par la réglementation des repos, la descente méthodique du personnel, etc., mécanisation de l'exploitation. Quelques chiffres cités par le Dr Jüngst soulignent suffisamment, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans le détail, l'effort accompli dans ces divers domaines.

» De 1924 à 1929, le nombre des charbonnages en exploita-

CONCOURS POUR L'INFIRMERIE D'AIGLE

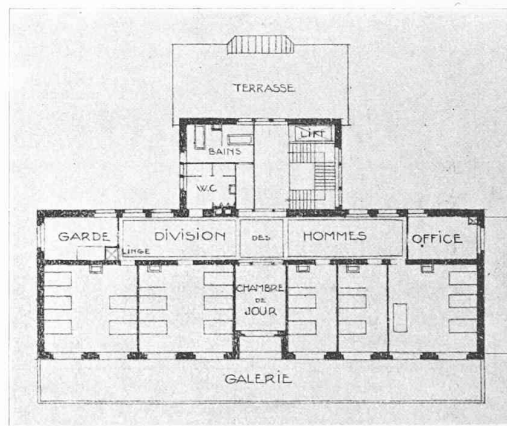
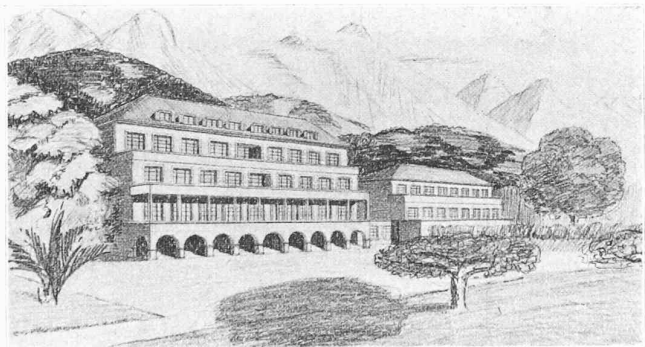


Plan de situation. — 1 : 2000



Coupe sur l'infirmerie. — 1 : 500.

III<sup>e</sup> rang : projet « Retraits »,  
de M. Virieux, architecte, à Lausanne.



Plan du 2<sup>me</sup> étage. — 1 : 500.

tion a diminué de 275 à 189, soit de 86. Simultanément l'augmentation de la production par siège en activité a atteint 90 %. Dès 1927, par suite des fusions réalisées, 96 % de l'extraction du bassin étaient assurés par 27 sociétés, les 10 plus importantes fournissant à elles seules environ les sept dixièmes de l'extraction.

» Près d'une demi-heure a été gagnée sur la durée effective du travail au chantier. La part du charbon abattu mécaniquement, presque nulle avant la guerre, est passée à 68 % en 1925, et à plus de 90 % en 1929.

» Sous l'impulsion de ces diverses mesures, le rendement a pris un développement tout à fait remarquable auquel ne peut être comparé en Europe que celui obtenu par les mines hollandaises dont les progrès datent entièrement d'après la guerre.

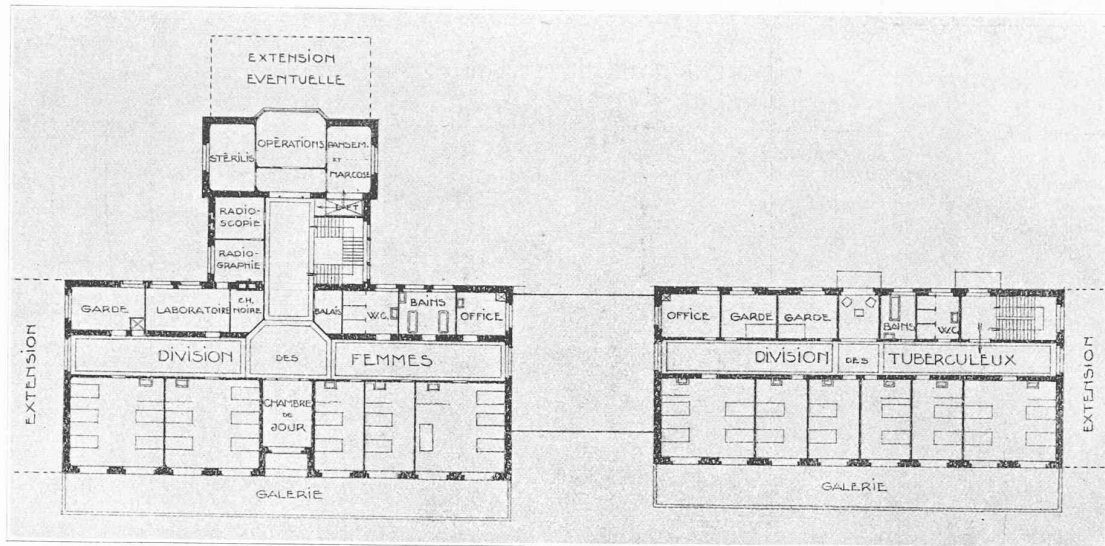
Voici, en effet, la production, par poste, du personnel total des mines dans les principaux pays producteurs en 1913 et 1929 (chiffres du Dr Jüngst) :

Pays ou district	Production kg		Variation en centièmes, par rapport à 1913
	1913	1929	
Ruhr . . . . .	943	1271	+ 34,78
Haute-Silésie polonaise . . . . .	1202	1356	+ 12,81
Hollande . . . . .	820	1198	+ 46,10
Grande-Bretagne . . . . .	1032	1102	+ 6,78
France . . . . .	695	694	— 0,14
Belgique . . . . .	528	579	+ 9,66

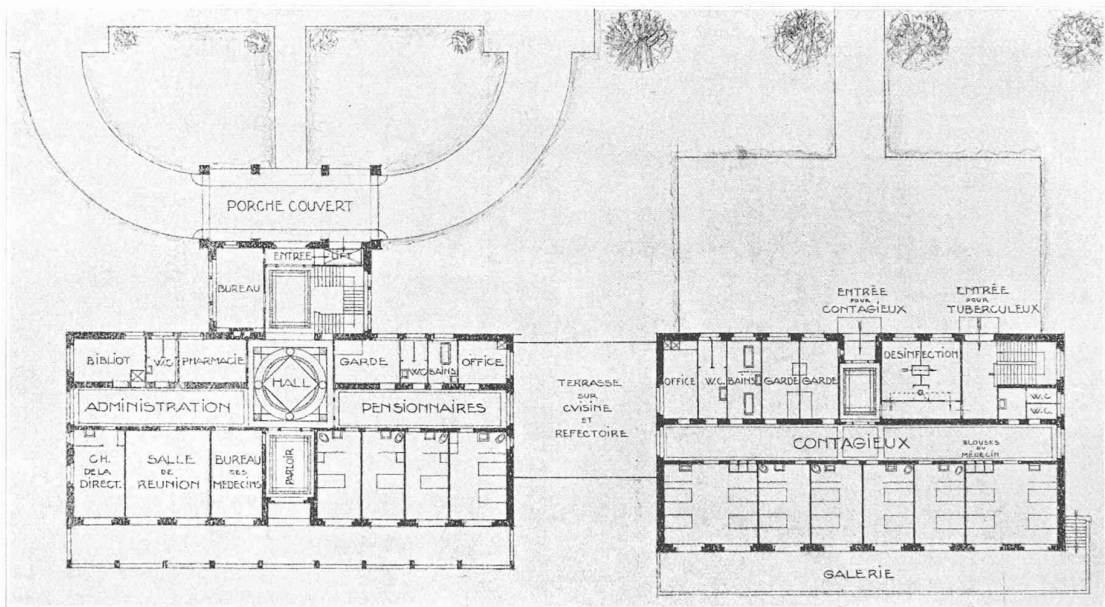
» Alors que la France avait à peine retrouvé en 1929 son rendement d'avant-guerre, l'accroissement pour la Ruhr de 1913 à 1929 ressort à 35 % environ.

» Malgré tout, le Dr Jüngst n'hésite pas à affirmer que le but poursuivi par les charbonnages avec la rationalisation, but qui consistait avant tout dans la diminution du prix de revient, n'a pas été atteint. Non seulement, en effet, les

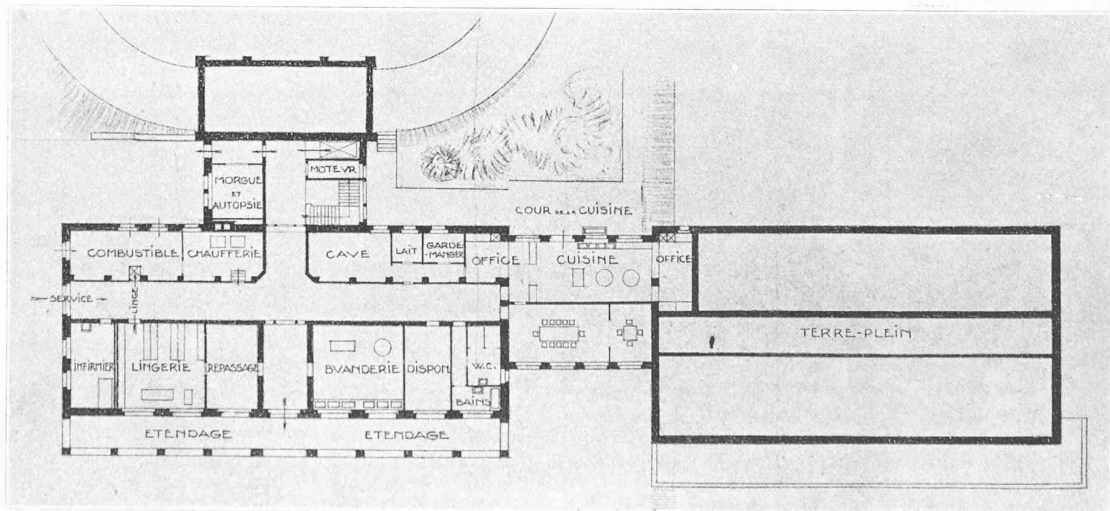
CONCOURS POUR L'INFIRMERIE D'AIGLE



Plan du 1<sup>er</sup> étage. — 1 : 500.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 500



Plan de l'étage inférieur. — 1 : 500.

Projet de M. Virieux, architecte, à Lausanne.